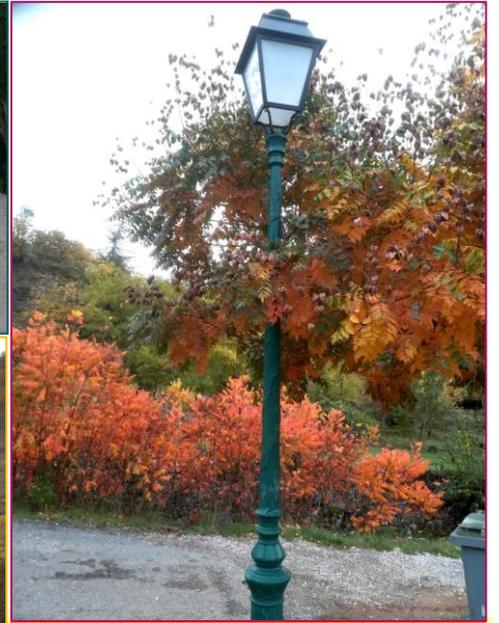


a

Novembre 2020



La gazette du Lumensonesque



. Chers Amis,

Après ce printemps si particulier, et un été quelque peu chamboulé, rebélote à l'automne et re-confinement pour tous. La situation que nous connaissons est pour la très grande majorité d'entre nous, complètement inédite. Elle peut être très anxiogène. Même si nous avons essayé de continuer à proposer et à encourager des moments de convivialité dont nous avons un besoin vital, nous avons dû nous résoudre



à annuler certaines manifestations comme notre fête votive, le repas du 14 juillet, la traditionnelle journée des soupes et le méchoui de fin de saison. Ce n'est, il faut l'espérer, que partie remise. Espérons que tous ces événements reviendront, telles les hirondelles, l'an prochain.

Notre nouvelle équipe municipale s'est progressivement mise en place, avec comme objectif de vous associer à nos travaux. Nous avons commencé, dès cet été, à vous rencontrer lors des réunions de secteurs à Serres, à Cousinies puis au Bel Air. L'année prochaine nous continuerons ces rencontres sur l'ensemble de la commune.

Notre Gazette du Lumensonesque, elle aussi fait peau neuve et devient plus collaborative, en intégrant des articles de nos correspondants sur nos hameaux et villages.

Dans notre journal, une plume s'en est allée. André Pons nous a quitté. Un grand pan de notre mémoire collective s'en est envolé avec lui. Ses anecdotes, son travail de mémoire, sa connaissance de notre commune, de notre communauté vont nous manquer.

Mais, pour la première fois depuis bien longtemps, une Verriéroise, une vraie, Leïla, une petite fille, est née à Verrières cet été.

Certains s'en vont, d'autres arrivent, c'est la vie, et on aurait tendance à oublier que nous ne sommes que de passage. Ce virus, en rebattant les cartes de nos priorités, bridant notre liberté, et réduisant notre vision de l'avenir, nous pousse à nous interroger sur notre existence et notre façon de vivre.

Pour moi, il faut vivre, continuer, sinon la nature ayant horreur du vide, d'autres prendront le relai, occuperont le terrain et nous imposeront la culture, la civilisation, la façon, notre façon, de vivre à la verriéroise, qu'on leur aura laissé en abdiquant contraint et forcé.

Mais vous connaissant je sais que ce n'est pas demain la veille.

Prenez soin de vous,

Bonne lecture.

Votre Maire

Le conseil municipal, organisation et répartition des commissions

Organisme/Commission/Projets	Quoi	Type	Titulaire(s)/	Suppléant(s)
SIVU Crèche	Gestion de la Crèche associative regroupant 7 communes (Aguessac, La Cresse, Paulhe, Riviere, Compeyre, Mostuejous, Verrières), en partenariat avec une association de parents	EPCI	Florence Line	
SIAEP Masegros	Gestion de l'eau potable pour le plateau d'engayresque et vezouillac	EPCI	Jean-Claude	Loïc
SIVOM Tam & Lumensonesque	Gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour verrières et la vallée. Regroupe 6 communes (Aguessac, Paulhe, Compeyre, Verrières, La cresse, Riviere)	EPCI	Jean-Claude Joël	
SIEDA	Gestion de l'électrification et les telecom (éclairage, travaux, réseaux fibres)	EPCI	Christophe Jean-Claude	
SYNDICAT MIXTE A75	Aires de l'A75	EPCI	Domi	Jérôme
PNR	Environnement, scot, charte, ... (très varié)	EPCI	Romain	
FENAILLE	Conseil de surveillance de l'hôpital	EPCI	Jérôme	
Délégué Defense	?	EPCI	Romain	
CC MUSES ET RASPES	Gestion de la CC (voirie, OM, tourisme, GEMAPI, PAPI, PLUi, développement eco, transport à la demande)	EPCI	Jérôme Jean-Claude	
SMICA	Gestion de l'informatique (site internet, paye, compta, ...)	EPCI	Christophe	
SIVU du Lumençon & conseil d'école	Gestion de l'école intercommunale	EPCI	Domi Nadine Line Jérôme	
Commission des finances	Commission locale des finances publiques	MAIRIE	Jérôme Nadine	
Commission planning	Organisation du planning des employés communaux	INTERNE	Jean-Claude Elisabeth Jérôme	
Commission Travaux	Priorisation des projets et des travaux	INTERNE	Tout le monde	
Conseil privé	Discussion en interne sur tous les sujets	INTERNE	Tout le monde	
Conseil municipal	Conseil municipal public	MAIRIE	Tout le monde	
Commission du personnel	gestion du personnel	MAIRIE	Elisabeth Jean-Claude Romain Jérôme	
Commission communication	Gazette, site, facebook, ...	INTERNE	Nadine Christophe	
Commision sentiers/patrimoine	Réhabilitation des sentiers et du petit patrimoine	INTERNE	Christophe Romain	
Commission histoire de la commune	Animer un groupe de travail autour de l'histoire de verrières	INTERNE	Nadine	
Commission vie locale (co-voiturage,)	Animer un groupe de travail autour de l'amélioration de notre cadre de vie (co-voiturage, pyrale,) Animation des réunions de secteur	INTERNE	Domi	
COFIL Energie Renouvelable		INTERNE	Jérôme	
Commision Animation (marché, festivité, chorale, ...)	Animer un groupe de travail autour de nos événements festifs (avec les producteurs pour le marché, ...)	INTERNE	Domi	
Régularisation foncière	Régularisation de tous nos chemins	INTERNE	Line	
Révisions contrats (assurance, électricité, ...)		INTERNE	Babeth	
Commission de révision des listes électorales		INTERNE	Jérôme	
Réhabilitation Maison Gasc		INTERNE	Domi	
Agrandissement SDF		INTERNE		
Nouveau cimetière		INTERNE		
Projet Vezouillac		INTERNE		
Vieux château		INTERNE		
Enfouissement verrières		INTERNE		

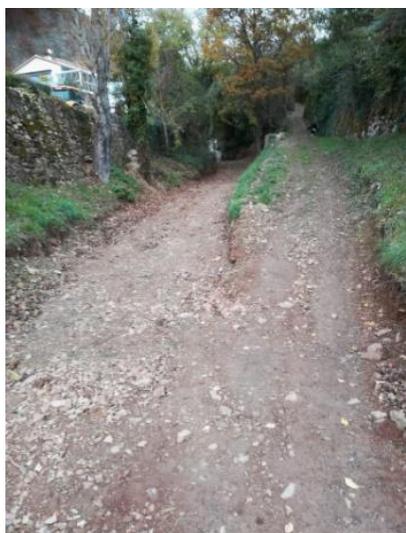
Travaux

Extension de la salle des fêtes

Une extension de la salle des fêtes est prévue sur une bande de 4 m qui jouxte la salle des fêtes sur le terrain appartenant auparavant à la famille Cluzel. Cela va permettre de construire un bâtiment réservé au stockage des tables et bancs entreposés pour l'instant sur plusieurs sites. Cela permettra de libérer de la place, notamment au garage rue des acacias, pour entreposer le matériel et les véhicules de la mairie.



Consolidation du ravin de Fontimal



Les

fortes pluies et les épisodes cévenols ont réveillé l'ancienne décharge qui se trouvait aux portes du village dans le ravin de Fontimal. L'eau a creusé le ravin et a fait resurgir en surface plastiques, nombreux tessons de bouteilles, ferrailles et plastiques.

Après avoir nettoyé le ravin, les employés municipaux ont consolidé son lit avec des grandes dalles de pierres.

Les Terrasses

La commune de Verrières en partenariat avec Le Parc naturel Régional des grands causses travaillent à la mise en place d'un contrat de restauration de la biodiversité sur d'anciennes terrasses situées face au village de Verrières.

Plusieurs réalisations sont en cours, comme la restauration de murs en pierres sèches, la création d'un sentier d'interprétation.

Reste à réaliser la plantation de plants





de vigne, l'installation de deux ou trois ruches école ainsi que d'hôtels à insecte et la plantation d'amandiers. Ces projets sont avant tout pédagogiques.

Le souhait du conseil municipal est de faire participer les enfants (en âge de l'école maternelle et primaire) de la commune à une journée de plantation d'amandiers. Chaque enfant devenant le parrain d'un amandier et recevant un certificat de parrainage au terme de la plantation. Si les conditions sanitaires le permettent, les plantations seraient réalisées le mercredi 16 décembre 2020.

Les parents ou grands-parents d'enfants intéressés doivent contacter la Mairie ou Nadine Paluch au 0617441315.

Les samedis de la Pierre Sèche

Suite à la formation pierre sèche qui s'est déroulée du 12 au 16 octobre 2020, la commune de Verrières souhaite organiser « **les samedis de la pierre sèche** ».

L'objectif est d'initier et de former les personnes intéressées à la construction de mur en pierre sèche (pierreseche.fr).

Un samedi par mois, un formateur assurera le déroulement de la journée et chaque personne pourra participer soit la journée, le matin ou l'après-midi, au bon vouloir de chacun. Le tout dans une ambiance sérieuse et surtout conviviale. Cette animation est entièrement financée par la municipalité.

Les personnes intéressées doivent contacter la Mairie de Verrières ou Jean-Claude Arquel au 0631616015.



Projet PLUI

L'avis d'enquête publique relatif au projet du plan local d'urbanisme concernant les 13 communes de la ComCom est affiché et publié. Le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public au siège de la ComCom à Saint-Rome de Tarn et des permanences seront tenues dans les mairies selon un calendrier du 08 décembre 2020 au 6 janvier 2021. Compte tenu du contexte sanitaire, **prendre rendez-vous au préalable au 05 65 59 12 64.**

PERMANENCE A VERRIERES le 08/12/2020 de 8h30 à 11h30

Ce sont MM Jean-Louis Bressolles, président, et ses membres Christian Mazon et Marc Choucavy qui assureront les permanences.

Suite à l'enquête publique, le Conseil de la communauté des communes délibérera et apportera les modifications au projet en vue de son approbation. Vous pourrez aussi consulter le PLUI sur le site de COMCOM à la rubrique urbanisme : www.cc-museetraspesdutarn.fr



UN NOUVEAU SERVICE FOURRIERE

La municipalité de Verrières a voté lors du conseil municipal du mardi 24 novembre 2020 une convention fourrière avec la SPA de Millau.

Tout d'abord un petit rappel de la réglementation relative aux animaux domestiques errants.

« **L'art. L211-19-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime interdit la divagation d'animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.**

Sont considérés comme en état de divagation les chiens ou les chats :

**Tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de la voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.*

**Tout chat non identifié trouvé à plus de 200mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.*

Le maire est responsable de la lutte contre la divagation des animaux sur le territoire de sa commune.

Selon l'article L211-24 de juillet 2011, chaque commune doit disposer d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde et chiens et chats errants ou en état de divagation jusqu'au terme des délais légaux de fourrière qui est de 8 jours ouvrés. »

Désormais, donc la commune de Verrières se dote d'un service de fourrière par délégation de service public à la SPA de Millau. C'est donc la SPA qui aura la charge de recueillir les animaux domestiques, trouvés sur la commune, amenés par les particuliers, les services municipaux, les pompiers, la police ou la gendarmerie.

Les animaux dont les propriétaires sont des personnes hospitalisées, expulsées, incarcérées et les animaux placés sous séquestres, pourront être accueillis par la fourrière, en fonction de la capacité d'accueil.

La SPA de Millau se chargera, pour la mairie, d'accueillir, de nourrir et de prendre soins des animaux pendant la durée du délai de fourrière, de rechercher le propriétaire et de procéder à l'identification de l'animal s'il ne l'est pas (article L210-10), de tenir un registre officiel des entrées et sorties, de prendre en charge le devenir de l'animal au delà du délai

Cette convention est annuelle et elle ne concerne que les animaux domestiques. Pour les campagnes de stérilisation des chats libres, sous la responsabilité du maire par l'article L211-27, elles ne sont pas prévues par cette convention,

En clair, désormais si vous trouvez un chien ou un chat errant sur la commune vous pouvez l'amener à la SPA de Millau .Si vous avez besoin d'aide pour l'attraper ou l'y emmener vous pouvez contacter la mairie qui avisera de moyens pour y parvenir



Coordonnée

SIVOM

Bâtiment technique du Sivom à Rouassas

Ce local a été construit pour abriter les pompes qui alimentent en eau de St-Pierre le réservoir qui se situe au-dessus des Aldigues et qui alimente entre autre le village de Serre. Ce réservoir était alimenté par une source du plateau de Luzergue devenue insuffisante ces dernières années notamment en raison des sécheresses répétitives.

Afin que ce bâtiment se fonde au mieux dans le paysage et le village de Rouassas, le Sivom finance un habillage en pierre.

Association SPA de Millau 05 65 61 26 27
ou Mairie de Verrières
ou personne contact



2020 est et restera l'année de la construction de la nouvelle école.

L'avancée des travaux

Les travaux de clos et couvert du bâtiment se sont achevés en septembre, à l'exception des lanterneaux dont la pose s'est terminée début novembre. Les corps d'état secondaires ont alors pu entrer dans les lieux à partir de septembre : plaquiste pour les cloisons, menuisier bois, électricien, plombier, chauffagiste avec la pose des centrales de traitement d'air et ses gaines de distribution. Les travaux de finitions ont démarré dans la salle de restauration : pose dispositifs acoustiques (panneaux et poutrelles bois en plafond), carrelage dans la cuisine. Ils vont s'enchaîner dans les autres ailes du bâtiment. La peinture des murs va démarrer fin novembre, les enduits extérieurs en façades ont également commencé.

La réalisation de cette école respecte l'enjeu écologique validé par le NoWatt Tour. Les aménagements tels que :

- les puits de lumière et les lanterneaux qui apportent naturellement de la lumière
 - une chaudière qui sera alimentée par des granules de bois (ce système de chauffage très pointu sera testé en janvier).
 - le bois, label Bois Massif Central, qui donne un rendu très chaud et une acoustique augmentée
- permettent à ce bâtiment d'être faible consommateur d'énergie et de satisfaire ainsi les critères nowatt et ceux de bâtiment passif.

Les aménagements extérieurs devraient commencer pour permettre de finir les enduits de façade et favoriser la mise en place des échafaudages.

Les travaux respectent bien le calendrier annoncé grâce à la vigilance de l'OPC. La fin des travaux est prévue pour début mars 2021.

Un modèle de construction

Des rencontres professionnelles s'organisent autour de ce projet et témoignent de son exemplarité :

-Le 8 octobre 2020, c'est en présence de Jean-François Gaillard président du Conseil départemental, les maires des quatre communes, I.Barbaud de CC de Millau grands Causses, D.de Valicourt accompagnatrice BDO, que l'Association Bois des Territoires du Massif Central a exposé son rôle dans la construction de l'école et de son engagement en faveur de la transition énergétique.

-Le 5 novembre 2020, participation au NoWatt Tour 2020. Dans le cadre de l'appel à projet Bâtiments NoWatt, la Région Occitanie, en partenariat avec ADEME, AREC et Envirobat Occitanie, organise le NoWatt Tour 2020 Aveyron avec pour objectif de rencontrer des



professionnels de la construction/rénovation innovants et découvrir des projets de bâtiments remarquables pour leur très faible empreinte carbone, le confort des usagers, leur innovation et leur poésie. Au travers d'une des grandes lignes du programme : la dynamique aveyronnaise en matière de construction/rénovation de bâtiments exemplaires, la construction de cette école intercommunale a servi d'exemple. Une vidéo à 360° (lien <https://youtu.be/BOOrRn6gJxE>) de la construction a permis à tous les participants d'effectuer une visite virtuelle du chantier.

- Le 13 novembre, le député Arnaud Viala, député de notre circonscription, a visité le chantier en compagnie des maires.

Participation des enfants des écoles

Parallèlement, le SIVU du Lumençon organise des actions pour que les enseignants et des enfants des écoles d'Aguessac et de Verrières s'approprient le projet. Pour en citer quelques unes :

- en collaboration avec l'architecte, maître d'œuvre du chantier et les équipes enseignantes, une visite de chantier a été organisée pour les enfants des écoles d'Aguessac et Verrières le 2 juillet 2020. Un arbre sera symboliquement planté par les enfants dès que les avancées du chantier le permettront. Une boîte à message a été enterrée, elle sera ré-ouverte dans quelques années pour se souvenir.

- Depuis la rentrée scolaire, la céramiste Karina Prusse accompagne les enfants des maternelles pour une fresque en céramique qui sera intégrée dans le mur des toilettes et Anne Vaissière, mosaïste, intervient auprès des élèves des primaires pour réaliser une fresque de 4m x 1,20m (projet papier ci-dessus) qui sera fixée sous le préau.

- Marion Bargès, photographe, a effectué des prises de vues des enfants pour immortaliser les anciennes écoles. Des photos noir et blanc orneront les murs de la cantine.

- Gilles Guilhot, intervient auprès des enfants des primaires pour les initier à l'art de la vidéo.



Fresque en céramique qui sera incrustée dans le mur du préau

Deux films réalisés par Clip Clap Prod consignent les avancées du projet. Vous pouvez les visualiser avec les liens suivants :

https://www.youtube.com/watch?v=MZ_Pobz6C9s&t=320s

https://www.youtube.com/watch?v=oZY_VtQYh6g&t=52s



Contact et information : sivudulumencon@gmail.com

Facebook : Ecole du Sivu du Lumençon

ECOLE DE VERRIERES

Une rentrée pas ordinaire

C'est dans le contexte sanitaire lié à la lutte contre la COVID 19 que les élèves ont fait leur rentrée. Le lavage des mains rythme leur journée et les adultes qui les encadrent sont masqués. Cependant, la distanciation a été assouplie depuis juin dernier, ce qui leur permet de travailler et de jouer ensemble en toute liberté.

Mais c'est d'abord et avant tout, une rentrée lourde en émotion puisqu'elle annonce la fin de l'école de Verrières. Consciente de l'immense chance de travailler dans un si joli cadre, l'enseignante a choisi d'axer ses projets de classe autour de l'environnement et sur sa préservation. Préserver la forêt en plantant des amandiers, sauvegarder les animaux menacés, comprendre ce qu'est le réchauffement climatique et quelles en sont les conséquences sur les glaciers, quelles énergies durables existe-il, et comment vivre ensemble tout en respectant la planète, voilà de grandes questions qui seront traitées avec sérieux par les enfants tout au long de l'année. L'équipe éducative garde encore l'espoir de finir en beauté autour d'un beau voyage scolaire à Paris.

Ainsi, et malgré le contexte anxiogène actuel, les enfants s'appliquent à faire vibrer le village de leurs rires, un peu comme s'ils voulaient que leur joie résonne encore longtemps entre les murs de ses ruelles.



TOUR D'HORIZON

En renfort des élus, des habitants de la commune ont volontiers accepté de recueillir les informations de leur village et les alentours afin qu'elles paraissent dans le bulletin municipal.

Ces personnes dont vous trouverez la liste ci-dessous sont vos relais locaux. Vous pouvez les contacter et leur transmettre articles et photos concernant des événements familiaux, histoires du pays, faits insolites, photos anciennes, paysages, ...

- | | |
|----------------------------|--|
| - Pierre Lacombe | Serre |
| - Natacha Unal | Rouassas, Les aldiguies, Le Palayret |
| - Denise Dacosta | Vézouillac |
| - Francis Ricard | Larquinel, Randels, Bel Air, les Cabasses, La Blaquièrre, Bel Air, Fenailles |
| - Josette Tranier | Randels |
| - Isabelle Bonnatère | Turlande, Escoudournac, les Cruzets, La Fagette |
| - Aurélie Lavigne | Molières |
| - Corinne Badaroux | Conclus |
| - Nicolas et Marika Miquel | Cousinies, La Rouquette |

Vous trouverez ci-dessous les communiqués transmis par les correspondants locaux ci-dessous.

BEL AIR

Réunion publique avec les habitants du plateau du Bel Air - 20 septembre 2020

Celle-ci s'est tenue dans la salle principale de l'ancien restaurant du Bel Air en fin de matinée. Etaient présents une douzaine d'habitants du causse, venus des lieux-dits du Bel Air, de Mialas, de La Blaquièrre, de Bécours, des Cabasses, de Randels et de Molières. Vous trouverez plus bas les différents points abordés



➤ Collecte des déchets :

Le traitement des déchets courants, aujourd'hui chapeauté par Séverac d'Aveyron, a une tarification susceptible d'évoluer fortement dans un futur proche. La solution d'impliquer notre communauté de communes, Muse et Rapses du Tarn, a donc été proposée pour parer à ce désagrément. Cette future prise en charge nécessitera l'implantation de conteneur semi-enterré au Bel Air et de colonnes à Molières, qui deviendront les seuls points de collecte. Le problème de la fréquence de ramassage, qui est différente selon les saisons, sera évoqué et réfléchi afin de trouver le meilleur compromis. La déchetterie restera à Séverac.

➤ Déneigement

Pour éviter la formation des congères, des filets seront procurés par la mairie. La proposition de replanter des haies à l'aide de subventions sera étudiée.

➤ **Terrain de pétanque**

La création d'un espace réservé à la pétanque sera mis en place, le lieu exact restant encore à définir.

La réunion s'est terminée par un petit apéritif convivial. Nous remercions chacun des participants pour leur accueil et leur implication.

➤ **Quelques photos**



Les pantins de Jean-Paul souhaitent la bienvenue aux passants.



Nouvel emplacement pour la croix du Bel Air

Déplacement et rénovation de la croix du Bel Air par l'association Pierres des Causes, les habitants du Bel Air, Jean Compan et la mairie de Verrières.



Mois de juin, la fenaison bat son plein sur le plateau

Carnet

Anniversaire de décès

Il est difficile de croire que cela fait un an que nous avons dit au revoir à Nathalie.

Je ne pouvais pas laisser passer cette occasion de se remémorer la personne que c'était.

Une personne chère ne nous quitte jamais. Elle vit au plus profond de notre cœur et pour la revoir il suffit de fermer les yeux.

Yves Augier

Un été à Conclus...

Après cette longue période de confinement, les Verriérois du Causse Rouge ont été ravis de se retrouver, par une agréable soirée de ce début d'été, pour un apéro pétanque à Conclus.

Cela a été l'occasion de faire la connaissance de Laura et Guillaume, les nouveaux arrivants de la Villa des Pins.



Les enfants ont rapidement réinvesti l'aire de jeux, enchantés de retrouver leur liberté !

Et pour clôturer l'été... samedi 29 août, une sympathique rencontre amicale de pétanque a été organisée à Conclus avec quelques pétanqueurs de Verrières (Bourg), autour d'un apéritif dînatoire.

Même si la chaleur n'était pas au rendez-vous, l'ambiance était bien là !!!



Félicitations à nos jeunes diplômés 2020 !!! Et bonne continuation à tous...

Lou-Anne CZAPLICKI Bac L Mention TB - Maxime CZAPLICKI Brevet des Collèges Mention TB - Cyan PLOMBAT Bac ES Mention AB - Yuna PLOMBAT Brevet des Collèges Mention B.

Petite mention spéciale pour Célestine CZAPLICKI, qui a reçu un Premier Prix National (Danse Classique) au Concours National de Danse de Toulouse en février.

Cindy Rose Lambert

Thérapeute en Réflexologie et Relaxation (Master école de Santé Holistique de Lille)
Psycho-Praticienne en Maïeusthésie (Formée par Thierry Tournebise).

Patricienne en énergétique et chamanisme.

Convient aussi bien aux adultes qu'aux enfants.

Méthodes complémentaires à la médecine allopathique; ne dispense en aucun cas d'une consultation médicale. Uniquement sur RDV.

www.espacedusoi.com

Après avoir œuvré dix ans à Millau, Cindy Rose Lambert décide de ramener son cabinet chez elle sur Conclus et de fonctionner davantage en local.

Si vous souhaitez bénéficier de ses soins pour soulager des douleurs, gérer le stress, les angoisses, libérer la circulation de l'énergie vitale, dépasser un deuil, un inconfort émotionnel... Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 43 78 65 63. Le tarif de la séance est de 50€ (Si cela représente une difficulté pour vous nous pouvons trouver une solution).

Carnet

Naissance de Aéllys le 18 novembre, fille de Angélique Fons et de Erwan Moreau.

Le confinement n'a pas empêché la petite Aéllys d'arriver pour le plus grand bonheur de son papa et sa maman !

COUSINIÈS

Rencontre avec les habitants de Cousiniès - 20 septembre 2020

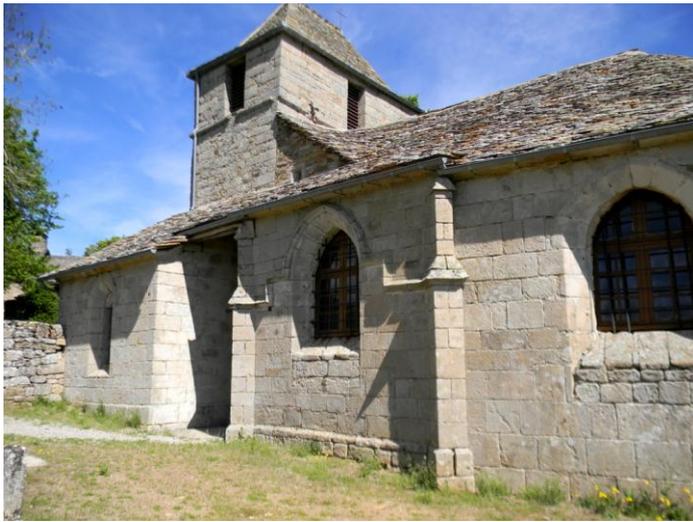
Cousiniès est un hameau situé sur les bordures du causse Rouge avec une vue imprenable sur la vallée du Tarn et ses causses.



Attrayant par son paysage et son cœur de village caussenard, il accueille aujourd'hui plusieurs familles. C'est maintenant un village rajeuni ; avec des jeunes habitants et des enfants qui courent d'une maison à l'autre. Hubert Miquel se retrouve jeune doyen de ce petit village qui revit.

Petite anecdote racontée par Hubert, les 4 villages du Causse Rouge sur la commune de Verrières commencent tous par C et finissent par S : Cousiniès, La Cals, Conclus, Couyras !!!

Quelques petits aménagements, tels que le déplacement d'un réverbère et l'aménagement du calvaire sont à prévoir dans les travaux de la mairie.

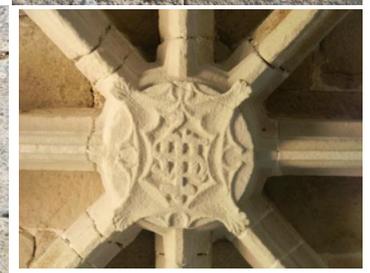


L'association des Amis de Saint-Amans d'Escoudournac s'est réunie le 14 Août 2020 pour l'élection du nouveau bureau qui se compose comme suit :

- Présidente : Marie-Hélène Couderc
- Trésorière : Isabelle Bonnaterre
- Secrétaire : Francine Couderc

Parmi les derniers travaux réalisés à la chapelle, il y a eu cette année la peinture de la porte et des fenêtres réalisée par l'employé communal.

Dans les travaux futurs, le tableau de la vierge aux 7 plaies serait à rénover.



Ci-dessus quelques photos de l'église de Saint Amans d'Escoudournac: la vierge aux 7 épées, les clés, une gargouille faisant partie des vestiges les plus anciens, une clé de voûte ainsi que le cadran solaire.

Louis Vales , dans « Les histoires de l'Arnèst » décrit Escoudournac à un temps qui date très certainement de nos arrières grands-parents, comme « un vilatjou acrouqué à la cime d'un puèch, avec sa gléisote rèire-vièlhe, que on sait plus de quand elle a été bastide, béléou que ça fait plus de mille ans ! Quand on est à Escoudournac, on voit tout le pays tout autour.

D'un Côté il y a le Monseigne, que c'est le Puèch le plus haut du Lévézou, de l'autre on voit le Puèch d'Engayresque qu'il est a la pouncedu Causse de Sauveterre, qu'on appelle ici le Causse Blanc.

On voit aussi le Puèch d'Andan qu'il fait le « capèl » de Milhau, et beaucoup plus loin on te voit même l'Aigoual, par-dessus le Causse Nègre....

A côté de la glèise, il y a le « Claouss de la Cute » que tous ceux qu'ils y font leur darrièr souòm, é bé, ils y sont si bien que jamais y en a pas eu cap qu'il est ourné pour aller faire une autre cutade dans un autre cutadou. »

Carnet

Naissance

Le 10 mars 2020 est née **Charlie Pichon** fille de Claude et de Cécile Guillaume
Claude et Cécile habitent Randels depuis 2015 et se sont mariés à Verrières le 3 aout2019

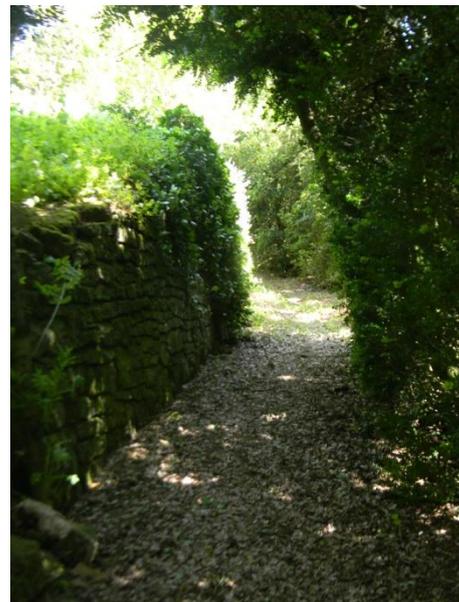
Décès

Jean-Paul Tranier 71 ans, gendre de Mme Ambec Rosa est décédé le 20 Avril 2020. Depuis 1981 on avait l'habitude de le voir à Randels où avec son épouse Josette ; ils avaient restauré la maison familiale

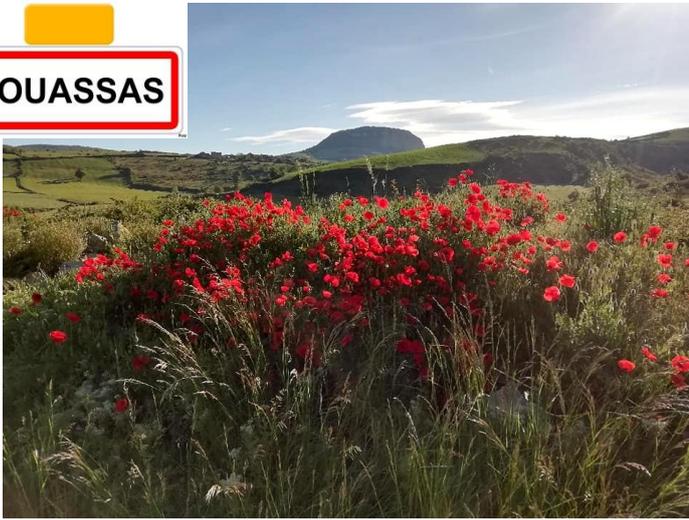
Le 14 Septembre 2020 C'est à son tour **Mme Ambec Rosa** 97 ans, maman de Josette Tranier, qui s'est éteinte à la maison de retraite Gloriande ou elle résidait depuis 4 ans



En 2007, Jean-Paul Tranier exposait les cazelles miniatures (ici en photo à gauche, entouré de Nicole Payrastra qui exposait ses tableaux et de M.Cordier représentant de la municipalité cette année là.



ROUASSAS



Nouvelle activité à ROUASSAS : Découvrez « Le GAEC des 2 régions » !

Vous avez sans doute déjà goûté à leurs délicieuses assiettes aux marchés nocturnes de Verrières...

Michel ANTOINE et Florence MARTY, Producteurs en **vente directe BIO** de jeunes bovins purs AUBRAC, aussi appelés **BROUTARDS***, proposent également des colis de viande de 5 ou 10 kg.

Les colis sont variés et la viande conditionnée en portions sous vide. Vous pouvez par exemple découvrir :

- le **Colis GOURMAND** de 5 ou 10kg (viande 1ère catégorie) composé de : steaks tranches / 1 rosbif / 2 ou 3 petites côtes / un peu de bourguignon
- le **Colis SAISONNIER** : ce printemps par exemple, Michel et Florence proposaient le Colis PRINTANIER pour vos BARBECUES de 5 ou 10 kg composé de côtes de BROUTARD/ de steaks tranches de BROUTARD/ steak haché et saucisses de BROUTARD

Leur démarche qualitative les pousse à innover avec la mise en place l'an dernier de 2 nouveaux produits qui ont connu un franc succès :

- le **steak haché**
- la **saucisse Aveyronnaise** (mélange de bœuf et de porc)

Cette année, Michel et Florence proposent la « **saucisse pure Aubrac** » beaucoup plus fine en goût puisque ce n'est que du bœuf. Et ils nous réservent un nouveau produit pour l'automne... mais chut...surprise !

Le Saviez-vous ?!

* Un **broutard** (du verbe « brouter ») est un jeune bovin de race à viande, qui se nourrit de lait maternel et d'herbe dans les pâturages jusqu'à son sevrage. Tous les bovins sont pur Aubrac, nés et élevés sur l'exploitation à Rouassas.

Vous ne connaissez pas encore leurs produits ?

Vous avez envie de consommer BIO et local ?

Michel et Florence sont prêts à vous accueillir, ou tout simplement pour vous renseigner sur leurs produits :

GAEC des 2 Régions - Rouassas - 12520 VERRIERES - AVEYRON ALLIER

Mr Michel ANTOINE : 06.10.77.18.85 / Mme Florence MARTY : 06.30.73.77.78

(certifié VERITAS) N° SIRET : 88135798200019

Carnet

Mariage d'Ophélie SEGURET et Jérémy AUBIGNAC l'été dernier et leur aménagement cet hiver, dans la maison qu'ils ont restaurée à Rouassas.

Réunion publique avec les habitants de Serre - 29 juillet 2020

Etaient présents : Françoise Biau, Jules Begoin, Valérie Bégoïn, Jean-Claude Aragon, Pierre Lacombe ainsi que quatre membres de la municipalité : Jérôme Mouries, Nadine Paluch, Line Thareau et Romain Jeanjean. La réunion a eu lieu sur la place du village.

Deux points principaux ont été soulevés :

- Le réaménagement de la place principale
- La réfection du chemin descendant vers Lugagnac

La place du village :

- Le mur côté nord dit mur du calvaire est en train de s'écrouler et doit être repris façon pierres sèches
- Le frêne placé au centre est fragilisé et menace de tomber. La solution proposée est de l'abattre et de le remplacer.
- Des véhicules camion, tracteurs, voitures traversent Serre en direction de Lugagnac à des vitesses parfois élevées et les habitants s'inquiètent. En effet, Serre est habité entre autre par des jeunes familles avec des enfants en bas âge. Difficile de trouver une solution immédiate si ce n'est d'appeler à la vigilance des conducteurs. Dans un premier temps, pour sensibiliser un panneau sera placé à l'entrée du village.
- L'idée d'enlever le local poubelle pour un point collecte à la Graillerie a été évoqué. Il permet d'une part d'éviter la venue d'un gros camion dans le village et d'autre part d'éviter un point peu salubre à proximité de la fontaine d'eau publique
- Le robinet d'eau pourrait être déplacé à la place de la borne incendie qui ne fonctionne pas.
- Le côté Est de la place sera nivelé et un muret de séparation avec la propriété de Mme Biau sera construit.
- Le coffret France Télécom sera habillé en même temps que la réfection du mur.
- La proposition d'un réverbère sur la place a été rejetée.

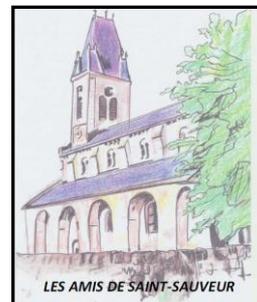
Le chemin descendant vers Lugagnac :

- La proposition pérenne serait de bétonner la partie descendante qui se creuse et s'empierre avec le roulage et les intempéries.



Carnet

Naissance à Serre de **ELIOTT** fils de Jules BEGOUEN-DEMEAUX développeur et de Amélie DEFAWES-peintre en décor domiciliés à SERRE. Le 13 juillet 2020



Assemblée générale des Amis de Saint-Sauveur

L'association des Amis de Saint-Sauveur a tenu son assemblée générale le vendredi 24 juillet 2020.

Le Président Guy CORDIER ouvre la séance à 20h50 et souhaite la bienvenue à Monsieur le Maire, qui nous honore de sa présence, et à tous les participants.

Carnet noir

C'est avec une vive émotion que nous avons appris le décès d'André PONS membre de notre association.

Nous adressons à la famille en peine nos plus sincères condoléances

C'est avec une vive émotion que nous avons appris la disparition de notre trésorier et ami Gaston VIDAL décédé le 03 octobre 2020 à l'âge de 69 ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 06 octobre 2020 en l'église de Verrières, suivie de l'inhumation au cimetière de Vezouillac.

Il nous restera le souvenir d'un homme dévoué, toujours prêt à rendre service, et d'une extrême gentillesse.

Nous adressons à la famille en peine nos plus sincères condoléances.

Compte-rendu moral

Cet exercice 2019/2020 a été un exercice de transition au cours duquel nous avons multiplié les actions afin de collecter des fonds pour poursuivre le projet de restauration de notre église.

Comme chaque année, l'évènement majeur a été la journée du pain, des soupes maison et des trénelles du 29 septembre 2019, évènement qui nous procure la quasi-totalité de nos ressources.

Cette année nous avons innové en organisant une brocante lors du marché des producteurs du 14 août 2019, évènement qui a connu un vif succès et contribue à l'amélioration de notre trésorerie, si bien que nous avons reconduit cette action lors de la journée du pain.

Un autre évènement a marqué cette année : l'excellente conférence d'Isabelle JASSIN, le 23 septembre 2019, sur la vie d'Emma Calvé au Château de Cabrières. La quête réalisée à l'issue de cette conférence a permis de collecter des fonds pour notre projet.

Notre projet se poursuit, toujours avec le concours de la Fondation du Patrimoine, notre partenaire depuis l'origine.

Le Président termine en remerciant à nouveau l'ensemble des membres de l'association pour leur implication qui a grandement contribué au succès du projet.

Compte-rendu financier

Le trésorier présente ensuite en détail les comptes de l'exercice. Il en ressort un résultat positif de 3 685,54€.

Le compte banque, affiche un solde de 3 405,86€ et le compte sur livret un solde de 8 160,10€.

Il rappelle également que la majeure partie des ressources est constituée par le résultat de la journée du pain, des soupes maison et des trénelles.

Il ajoute enfin que la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine est toujours ouverte et qu'il est toujours temps de faire des dons bénéficiant d'une défiscalisation.

Vote des rapports moral et financier

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité des présents.

Les travaux prévus

- Assèchement de l'église pour lutter contre les remontées d'humidité à réaliser par la société Rey Assèchement pour un montant de 7 692,00€ (TTC)
- Modernisation de l'éclairage de l'église : remplacement des ampoules actuelles par des LED moins gourmandes en énergie par la société Electricité Bousseilier pour un montant de 5 083,20 €(TTC)
-

Les actions prévues à la date de l'AG

- Journée du pain : sa reconduction est décidée à l'unanimité. La date est fixée au dimanche 04 octobre 2020.

- Brocantes lors des marchés de producteurs des 27 juillet et 24 août 2020 décidées à l'unanimité
En ce début d'automne, les nouvelles contraintes sanitaires strictes en vigueur actuellement ne nous permettent pas, à notre grand regret, d'envisager sereinement l'édition 2020 de la journée du pain, des soupes maison et des trénel.

Comment assurer la pérennité de l'association ?

Le Président et le Secrétaire rappellent qu'ils avaient, lors de la dernière Assemblée Générale, et confirmé lors du dernier Conseil d'Administration, annoncé leur démission.

Cependant, à titre exceptionnel et dans le but d'assurer la continuité de l'association, ils reportent leur démission à une date ultérieure.

Mais il faudra trouver des remplaçants pour constituer une nouvelle équipe dirigeante.

Renouvellement du Conseil d'Administration (Tiers sortant et remplacement d'André PONS décédé).

Monique GÉLY et Pierre MOURIÈS, sont réélus à l'unanimité des présents.

Elisabeth DUCHESNE est élue à l'unanimité des présents.

Questions diverses : néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'ASSOCIATION

A l'issue de l'assemblée générale le conseil d'administration s'est réuni pour procéder à l'élection du bureau. A cette date, Claude POMIÉ a été porté à la présidence en remplacement de Guy CORDIER. Elisabeth DUCHESNE a été nommée secrétaire, Gaston VIDAL conservait son poste de trésorier.

AVANCEMENT DES TRAVAUX PRÉVUS

Le dispositif d'assèchement de l'église pour lutter contre les remontées d'humidité a été installé par la Société Rey assèchement et est pleinement opérationnel.

La société Electricité Bousselier va réaliser très prochainement la modernisation de l'éclairage devant remplacer les lampes actuelles par des LED beaucoup moins gourmandes en énergie.

La date initialement prévue au dimanche 04 octobre 2020 est en conséquence annulée et reportée à 2021.



Délégation Régionale Midi-Pyrénées
11, boulevard des Récollets_6B- CS 97802
31078 TOULOUSE Cedex 4
www.fondation-patrimoine.org/midi-pyrenees-16
NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE VOUS/NOUS COMPTONS SUR VOUS

Les marchés des producteurs, deux soirées magiques !



En cet été 2020 de restrictions festives, les marchés de producteurs furent un moment privilégié, une parenthèse de douceurs et de saveurs locales.



Les producteurs locaux ont répondu présents : Michel Antoine avec la viande de bœuf race Aubrac, le GAEC de la Blaquièrre avec ses fromages, le Gaec Gibiers Vaissière de la Tour avec son miel de pays, le vin du Domaine des Cardabelles de Rivières S/Tarn, les confitures et les crêpes du Clos d'Edouard, les légumes bio cuisinés par Yan et son équipe, les gâteaux cuisinés et vendus par les pa-



rents d'élèves au profit de l'APE et la buvette animée par le Foyer rural. C'est autour de bonnes petites assiettes que se sont retrouvés familles et amis, autour de tables distancées comme il se doit.

Mais aussi, durant cette soirée, un jeune homme coiffé d'un haut de forme avec plus d'un tour dans son sac a séduit grands et petits avec ses tours de magie.

Une tombola organisée par l'APE a permis à deux heureux de gagner chacun un magnifique et délicieux gâteau à la broche cuisiné par des mamans cordon bleu.

Les jeudis soirs de l'été

Pétanque, tarot, belotte, Rummikub,...grand programme du jeudi soir à partir de 17h00.

Pour finir, un repas panier réuni tout le monde sous la halle pour partager un moment très convivial.

Le Gateball

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, dans un Japon dévasté, à l'économie exsangue, occupé par l'armée américaine, un certain Eiji Suzuki cherchait une idée de jeu pour distraire les enfants de son petit village. Menuisier de profession il eut l'idée de tourner des boules et des maillets semblables à ceux du croquet que des officiers GIs avaient, sans doute, apporté dans leurs bagages. En s'appuyant sur les principes de ce sport, tout droit venu de l'occident, il inventa le Gateball.



Avec une quinzaine de millions de licenciés, ce nouveau sport est en train de se développer partout dans le monde.

Intergénérationnel et mixte, ce jeu sportif peut être pratiqué par tous; hommes, femmes, enfants et personnes âgées, même en petite condition physique. Le millier de pas nécessaires à une partie, l'attention qu'il nécessite, l'adresse qu'il développe, la réflexion qu'il exige avant chaque coup, tout cela participe à la bonne santé physique et intellectuelle de ses pratiquants.

Dans notre petit village, un équipe de Verriérois et « assimilés », motivée et en voie d'expertise, se réunit tous les Lundis, Mercredis et Vendredis sur le terrain de la « Nation » pour disputer de sympathiques rencontres sous l'arbitrage, indulgent ou sévère, selon les cas, de Jean Paul.



Chaque partie dure une demi heure, à l'issue de laquelle gagnants et perdants se saluent respectueusement et se remercient, ainsi que l'arbitre avec l'expression maintenant bien retenue : « Domo arigato » ; (« Merci » en japonais).

Jean Paul & Rosy

Aqueles, un spectacle musical organisé par Le Festenal

C'est toujours avec grand plaisir que l'association «Le Festenal de la Musa» s'installe dans le petit village de Verrières pour son rendez-vous estival.

Cette année, c'est une soirée ambiance «Cabaret» ; le public assis autour de petites tables a pu apprécier le répertoire du groupe «Aqueles»

Ce trio vocal s'empare des chansons de villages languedociens au temps dit de «La belle époque». En costume de dimanche et canotier, ils interprètent ces airs leur insufflant une vie nouvelle. Et de la vie, il y en a dans ces petites histoires chantées. De l'Amour, des fleurs, de la vigne et du vin, des promenades à bicyclette et le repas du dimanche au Mazet. Mais aussi de l'argent mal gagné, des cocus, et la guerre aux Amériques....

C'est tout l'imaginaire languedocien de l'entre deux guerres qui émerge de ces chansons. C'est donc avec un grand plaisir que nos trois chanteurs se plongent dans cette image musicale des pays d'oc, la dépoussièrent et lui donnent un coup de vernis bien frais. Bien conservées dans leurs mélodies originales, elles s'invitent dans le répertoire du trio Aqueles qui entreprend de les offrir à un public toujours plus conquis.



Exposition



Les ateliers peinture et patchwork ont exposé pour l'été leur travail de l'année dans la salle de la mairie.

En raison du confinement, les rencontres hebdomadaires étaient moins nombreuses, cependant l'année a été très prolifique.

Le travail des couturières est toujours aussi étonnant. On imagine la patience, la minutie,

le temps, la précision que représentent ces travaux. Quel

boulot !

En peinture, des thèmes comme le mouvement, vue de dessous, autour du vin, ...très inspirants ont permis aux artistes de s'exprimer chacun à sa façon sur ces sujets.

Les enfants de l'école se sont joints à l'exposition avec des mobiles joints à la vue de dessous.

Bravo à tous !

Carnet

Mariage

Le 12 septembre 2020, **Myriam Frayssignes** et **David Fontaine** se sont mariés à Verrières.

Naissances

Le 18 septembre 2020, naissance à Verrières de **Leila Salburgo**, fille de Julie Salburgo et de David Suet résidants à Verrières.

Le 19 octobre, naissance de **Zélie-Rose Thominet -Nzala**, fille de Maureen Thominet et de Giovanni Nzala ; Arrière petite fille de Rosy et Jean-Paul Cransac.

Décès

Le 22 juillet décès de **Emile Henri André Pons** âgé de 89 ans

Le 27 octobre, décès de **Pascal Andrieu** âgé de 58 ans, résidant à Verrières.

Hommage à André Pons

Il est incontournable de rendre un hommage à André Pons qui nous a quitté au mois de juillet cette année. Il nous a tant de fois ravis de ses histoires à travers lesquelles il nous contait avec le souci, la mémoire du détail, la bienveillance et parfois une pointe d'humour, le passé, l'histoire de ces gens qui ont vécu tant de choses ici, à l'endroit où nous vivons aujourd'hui.

Bon vivant, bon pied bon œil, André était présent à toutes les animations, éternel acteur de la vie du village. Chaque été, il nous défiait avec énigmes et jeux de piste qui nous entraînaient sur les chemins de la commune à la recherche de curiosités connues parfois de lui seul. Mais aussi, caméra à la main, André a filmé bon nombre de moments festifs et ceci depuis bien des années. De vrais trésors en image que l'on espère pouvoir un jour visionner.

André avait une grande passion c'était l'histoire de la commune et des gens qui y vivaient. Toujours à la recherche d'éléments concis, de témoignages, d'écrits, il épluchait les archives municipales, départementales et autres. Il enregistrait le fruit de ses recherches dont il nous a fait part bien des fois.

Par contre l'été, en salopette, André aimait le bricolage et les travaux d'extérieurs.

André, c'est aussi l'aïeul d'une grande famille construite avec Simone son épouse où enfants : Blandine, Frédéric et Lydie ; petits-enfants : Stéphanie, Thomas, Charly, Maeva et Lubin et arrières petits-enfants Tao et Timéo gardent des racines bien ancrées dans ce village qui l'a vu naître et mourir.

On a perdu notre historien mais il nous a laissé quelques écrits dont un petit livret écrit en 2014 « Clin d'œil sur le passé ». Imprimé en éditions limitées, peu de personnes ont pu en prendre connaissance. C'est pourquoi, afin de partager ce recueil de souvenirs avec vous, il sera publié sous forme d'épisodes dans ce bulletin et les suivants.



Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité réduit comme demandé par les directives sanitaires.

Un hommage aux soldats de la première guerre mondiale a été commémoré par M. Le Maire et une gerbe a été déposée au monument aux morts.



Archives

Ces images ont été prises en Juillet et Août 1963, à Verrières après un violent orage sur Las Parets.

Le ravin de Fontimal arrive en crue subite et une lame d'eau de 3 m de hauteur balaie son lit...

Elle déborde en haut du Jardin de Migairou, passe sur le mur coté ravin et inonde le champ de Roger Fages. Le lit du ravin est mis à nu. A son déversement dans le ruisseau, le lit est barré par des alluvions et des blocs rocheux entrainés par Fontimal...

Un lac se forme: du pont jusqu'aux racines (en haut jardin de M.Cordier). J'ai put naviguer en pneumatique sur ce lac...

J'apporte ce témoignage pour se rafraichir la mémoire et sur les risques encourus par les "dévalades" de nos ravins...après des pluies exceptionnelles...

A prendre en compte dans les aménagements de la commune. »

Jacques Pomié



« Un lac se forme: du pont jusqu'aux racines (en haut jardin de M.Cordier). J'ai put naviguer en pneumatique sur ce lac... »

Au pied du pont, les amas de branches et de cailloux ont crée un barrage. On reconnait Bruno Mézy et Denis Linares.



Carnet

Naissance

Axel, fils de **Guillaume GAVEN**, salarié agricole et de Anne-Laure FROMENT, aide-soignante.

Décès

Gaston Vidal âgé de 69 ans.

M. Gaston Vidal était très impliqué dans la vie de la commune. Il a occupé le poste de Président de l'Association communale de chasse et, dernièrement, il était Trésorier de l'association des Amis de Saint-Sauveur.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

L'ACCA de Verrières

Le mot du président

Chers amis, chers amis chasseurs,

La saison de chasse 2020/2021 vient de commencer sous les meilleurs auspices sur le plan cynégétique. Les populations des différentes espèces chassables sont présentes. Les agriculteurs, nos précieuses sentinelles de terrain, confirment que les perdreaux, faisans, lièvres ou autres chevreuils sont aperçus régulièrement sur les différents secteurs de l'ACCA. J'émet le vœu que chacun puisse prendre du plaisir en chassant les espèces sur lesquelles il aura jeté son dévolu.

Plusieurs chasseurs ont émis le souhait de rejoindre notre association cette saison. Nous comptabiliserons cette année près de 115 membres contre 99 lors de la saison passée. Nous pouvons nous satisfaire de cette hausse du nombre d'adhérents, qui confirme l'attractivité de notre association. En revanche, nous regrettons que certains de nos amis aient fait le choix de raccrocher leur fusil.



L'assemblée générale du 28 août dernier, qui s'est tenue dans le respect des règles sanitaires, a rassemblé bon nombre de membres. Comme il en est d'habitude dans notre ACCA, cette rencontre s'est déroulée dans un climat respectueux et amical. Chacun a pu s'exprimer et donner son point de vue sur différents sujets abordés et présentés à l'ordre du jour : rapport moral du président, rapport d'activité 2019/2020, bilan financier 2019/2020 et budget prévisionnel 2020/2021, bilan cynégétique de la saison 2019/2020, organisation et programmation de la saison

2020/2021, nouveaux statuts des ACCA et organisation de la chasse en raison du contexte sanitaire.

A l'issue de l'AG, les nouveaux statuts, les règlements intérieurs et de chasse, les comptes 2019/2020 et le budget prévisionnel 2020/2021 ont été approuvés à l'unanimité.

Les nouveaux statuts des ACCA ont contraint cette année à la démission de tous les membres du conseil d'administration en place et l'élection de nouveaux administrateurs. Benoit Lacombe et Jean Claude Aragon n'ont pas souhaité se porter à nouveau candidat. Je profite de ce bulletin pour remercier Jean Claude pour son engagement au service de l'ACCA pendant de nombreuses années. Il a servi notre association comme membre avant d'être notre président 7 années durant.

Neuf membres ont sollicité les suffrages des adhérents lors de l'élection. Il s'agit de Ayral Benoit, Cance Francis, Gary René, Gaven Gilbert, Gilhodes Pascal, Joy Jérôme, Lafont Didier, Séguret Francis, Vidal Gaston. A l'issue du scrutin, tous les candidats ont été élus à l'unanimité et sont administrateurs de l'association pour les 3 prochaines années. Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouveaux arrivants, Jérôme Joy et Benoit Ayral.

Le conseil s'est ensuite réuni en séance pour élire un nouveau bureau. Voici sa composition :

Trésorier : Benoit Ayral, Secrétaire : Gilbert Gaven, Vice-président : René Gary, Président : Pascal Gilhodes.

Nos statuts nous imposent également de consacrer aux réserves une surface minimale de notre territoire. En plus des sites de Fenaille, Gorgo, et des Pincelles, il a été fait le choix de mettre en réserve les tènements dévolus à l'ACCA sur le secteur de Randels. Cette mise en réserve, validée par notre fédération départementale et actée par l'assemblée générale, est effective depuis le début de la saison. Un pancartage a été mis en place afin de délimiter précisément le territoire. Ce travail a été réalisé sous le contrôle de notre fédération départementale et de son service de gar-

derie. Toute action de chasse est interdite sur le parcellaire ainsi mis en réserve.

Une cartographie du territoire est en cours d'élaboration. Ce travail, une fois terminé, permettra à chacun des adhérents de connaître le parcellaire précis dévolu à notre ACCA. Un exemplaire sera transmis aux différents agents chargés de la police de la chasse qui ont en charge la surveillance de nos tènements.

Suite au contexte sanitaire actuel connu de tous, il n'a pas été possible de se retrouver à la fin du printemps pour le traditionnel repas avec les habitants du village. Ce n'est que partie remise pour 2021! Le repas du 28 février, partagé entre les membres de l'association et leur conjoint, a été, je pense, apprécié de tous. Il est, à mon sens, très important de maintenir ces moments d'échange et de partage afin de consolider la cohésion entre les chasseurs qui pratiquent les différents modes de chasse sur notre ACCA.

Une de mes principales satisfactions cette année encore est de constater la bonne cohabitation que l'on peut relever entre les différents acteurs partageant nos magnifiques espaces dans la commune, qu'ils soit chasseurs, agriculteurs, randonneurs, cavaliers, cycliste, motards... Soyons respectueux et courtois envers tous les utilisateurs de la nature afin de ne pas donner à nos détracteurs, de plus en plus nombreux hélas, l'occasion de porter atteinte à notre passion et à la ruralité plus généralement.

Les opposants à la chasse qui font de l'écologie avec des pancartes dans une main et un «nugget de poulet» dans l'autre, qui ne connaissent pas plus notre mode de vie, que nos traditions ou notre agriculture veulent nous imposer leur vision marginale et décalée de la vie à la campagne. Ils sont aux aguets et toute déviance, aussi minime soit-elle, est l'occasion de nous montrer du doigt pour nous contraindre à moins chasser (pour in fine abolir notre passion), à ne plus consommer de viande, à décimer nos élevages et nos activités agricoles.



La sécurité reste toujours et encore l'affaire de tous. Je demande à chacun de respecter les règles décrites dans le règlement de chasse afin d'œuvrer pour la pérennité de notre passion.

Continuons à nous faire plaisir en affirmant notre attachement pour la chasse. Ne nous sanctionnons pas en nous amenant des restrictions supplémentaires dans la mesure où, bien sûr, les espèces chassées ne sont pas en danger et menacées. Profitons de toutes les libertés qui nous sont donné actuellement !

Je profite de ces quelques lignes pour remercier la municipalité de Verrières, Jérôme Mouries et l'équipe municipale en place, qui nous mettent à disposition gracieusement la salle communale pour les différentes réunions et manifestations. J'adresse à toute l'équipe nouvellement élue, mes vœux de réussite pour les 6 années de mandat qui viennent de débiter.

Je tiens à remercier également la Fédération Départementale des chasseurs de l'Aveyron, ses techniciens et ses élus qui font preuve d'une grande disponibilité et nous amènent leur concours et leur accompagnement dans les dossiers techniques et administratifs.

Je souhaite également témoigner ma profonde gratitude à tous les propriétaires qui font un apport de leurs terrains à l'ACCA.

Je remercie une fois de plus tous les membres élus au conseil d'administration qui cette année encore, ont fait preuve d'une grande disponibilité et ont œuvré sans relâche à mes côtés (souvent dans l'ombre..) pour faire vivre l'association. Je n'oublie pas nos épouses ou compagnes et nos familles qui doivent supporter, à longueur de temps, notre engagement pour notre passion quelque peu dévorante....

Enfin, j'en terminerai en vous remerciant vous, chasseurs et membres de l'ACCA, de la confiance que vous accordez à l'équipe dirigeante, aux bénévoles de l'association ainsi qu'à son président. Je puis vous assurer que les orientations et décisions qui sont prises vont toujours pour servir l'intérêt collectif, pour satisfaire et donner du plaisir au plus grand nombre. Toutes les personnes qu'elles soient membres de l'association, propriétaires, conjointes de chasseur, habitantes du village....qui souhaitent s'impliquer dans l'association sont bien évidemment les bienvenues et le meilleur accueil leur sera réservé.

Je compte sur chacun de vous pour maintenir cette bonne ambiance, défendre nos traditions, promouvoir la chasse de demain et porter toujours haut et fort ses valeurs.

Vive la ruralité, vive nos belles traditions et vive la chasse !

Pascal GILHODES, Président de l'ACCA.

Dates ouvertures/fermetures :

Ouverture générale : Dimanche 13/09/2020

Fermeture générale : Dimanche 28/02/2020

Faisans/Lapins : du 13/09/2020 au 30/12/2020

Perdreux : du 20/09/2020 au 6/12/2020

Lièvres : du 29/09/2019 au 6/12/2020

Sangliers : du 15/08/2019 au 28/02/2021

Chevreuils en tir d'approche : du 01/06/2020 au 12/09/2020

Chevreuils en battues : du 8/09/2019 au 28/02/2021.

Cerfs : du 17/10/2019 au 28/02/2021

Jours de chasse autorisés : jours proposés par la FDC 12 soit les samedis, dimanches, lundis, mercredis et jours fériés.

Première battue de l'équipe ACCA (ouverte à tous) : samedi 12 décembre 2020

Prélèvement maximum autorisés (PMA) :

Tir du chevreuil uniquement à balle

Sangliers : chasse en battue uniquement

PMA Perdreaux : 2 pièces / jour

PMA Lièvre : 1 pièce par jour, 3 pièces par saison

Tarifs des cotisations :

Tarif des cartes inchangé par rapport à la saison 2019

Cartes d'invitation : 15 €

Cartes d'invitation propriétaires gratuites

Toutes les cartes d'invitation journalières sont à retirer la veille ou le matin de la chasse auprès d'un membre du bureau (possibilité d'envoi par MMS)

Sécurité :

Chaque chasseur doit veiller à respecter les consignes de sécurité figurant dans le règlement de chasse. Tout manquement avéré à ces obligations amènera une sanction disciplinaire de l'intéressé.

Il est rappelé aux chefs de battue qu'ils ont la responsabilité de faire appliquer les règles de sécurité lors des chasses collectives. Les règles de sécurité lors des battues doivent être rappelées par les chefs de battues avant chaque traque.

Les carnets de battue de l'ACCA ne sont valables que sur les territoires dévolus à l'ACCA.

Clin d'œil sur un certain passé

Souvenirs écrits par André Pons en 2014

A une personne l'on peut dire : « Je t'aime » mais pour exprimer l'attachement à son village comment faire autrement que de parler de son passé et d'évoquer les bons souvenirs que l'on a de ce lieu.....



1 Souvenirs d'un Papi

Petite histoire et anecdotes

Aux personnes qui pourront, peut-être, trouver dans ces lignes un tant soit peu d'intérêt, je demande beaucoup d'indulgence, je n'ai pas la prétention d'écrire, mais seulement de transmettre quelques souvenirs, ou images sur un certain vécu du village, cela de façon un peu désordonnée comme se tiendrait une conversation à bâtons rompus mais faits réels tels qu'ils remontent dans ma mémoire. L'ordre chronologique ne peut qu'en être quelque peu bousculé,

Il m'est difficile d'employer la première personne, mais comment faire autrement pour raconter cet autrefois, celui qu'ont connu nos parents, mes aînés, mais aussi moi-même, bons souvenirs restés gravés. D'abord évoquer ce que pouvait être la vie dans notre maison qui n'était pas seulement familiale. Notre maison était une "auberge" connue sous le nom de "Talis", et comme il est dommage que lors de la réfection de la façade l'enseigne en ait été recouverte, sur celle-ci seules encore aujourd'hui apparaissent 'REST' les premières lettres du mot restaurant.

Cette enseigne avait été réalisée en septembre 1933 et était signée par Hippolyte GUERE, spécialiste de la création et peinture d'enseignes (inscrit au registre hôtelier le 21.9.1933 âge 62 ans). Artiste à la main très sûre surtout le matin, beaucoup moins le soir mais il avait tout de même réalisé chez nous un beau travail.

Nom d'auberge donné à l'époque, à une maison où le voyageur était assuré de pouvoir trouver là de quoi se nourrir, dormir, pas forcément dans un

lit, mais aussi le nécessaire pour alimenter et mettre à l'abri sa monture.

De ce fait'on pouvait trouver chez nous hommes ou femmes cherchant à se loger mais aussi ceux qui venaient là pour trouver un peu de chaleur pas seulement physique mais aussi humaine. Il s'agissait souvent de "vieux" du village; étaient-ils vraiment si vieux ? Peut-être pas, mais pour les enfants ils en avaient tellement l'apparence qu'ils étaient jugés comme tels et à la maison nous ne devons en aucun cas prendre trop de liberté de langage en nous adressant à eux.

Certains autres clients venaient là simplement passer un moment, boire une "chopine" en faisant une manille autour de l'imposante table à grands tiroirs recouverte de zinc et éclairée par deux lampes à pétrole coiffées d'un bel abat-jour de porcelaine blanche. Point de confortables chaises mais des bancs de bois étaient autour. Etant là ces clients pouvaient profiter aussi du "fumet" qui s'échappait du "toui" (pot de terre) posé dans les braises et dans lequel pouvaient bien cuire quelques "trénels" ou un bon "coufidou" (daube) que ne manqueraient pas de venir déguster le lendemain au déjeuner les amateurs habituels en sortant de la messe.

C'était là un déjeuner qui pour certains ne se termine-



VERRIÈRES. — L'Ourtou.

rait que le soir lorsque la lune éclairerait le chemin du retour, leur vue faisant parfois défaut un peu brouillée pour l'absorption de quelques verres de trop.

Mais comme elle est encore présente cette odeur de soupe sortant de "l'oule" pendue à la crémaillère au dessus des flammes comme tout aussi bien pouvait l'être la "couyre" (chaudron) en cuivre dans lequel cuisait la bouillie des cochons faite de diverses plantes potagères et de betteraves mais au dessus duquel sous le couvercle se confisaient des pommes de terre parfumées qui sautées à la poêle avec un peu de lard seraient un vrai délice.

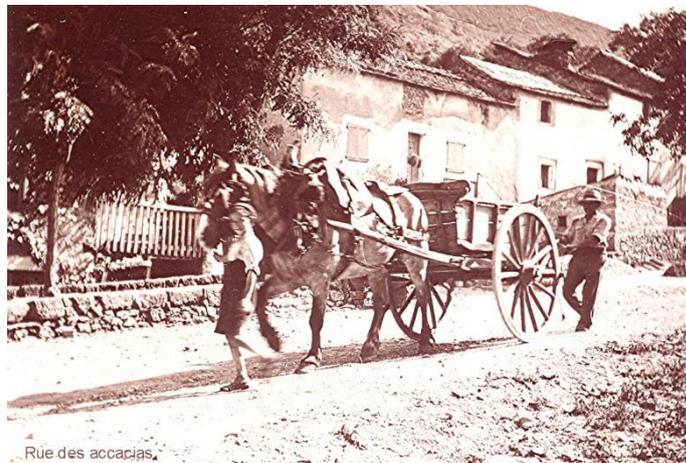
Dans la grande cheminée étaient brûlées d'énormes "ascles" (bois refendu) produisant de belles braises, le foyer étant limité par des chenets, sur lequel pouvait tourner une broche assez large pour cuire un agneau entier ou plusieurs volailles. La dite broche tournant devant les braises était entraînée par un tourne broche que l'on remontait comme une horloge, son mouvement étant assuré par un gros caillou, pierre du causse, servant de contrepoids, suspendu derrière la porte d'entrée au bout d'une corde, n'aurait-il pas fallu que la dite corde casse car la charge était très lourde!. Ce tourne broche toujours en état de fonctionner, et qui pourrait être utilisé, se trouve d'ailleurs encore en place dans la maison familiale.

C'était certes un agréable spectacle que de voir une belle volaille cuire devant les braises mais quel bon espoir pour les papilles quand rôtiissait là au dessus du lèche-fritte un beau poulet, lièvre, gigot ou agneau de lait, viande cuite et roussie par les gouttes de lard enflammé qui s'écoulaient du capucin.

Jouxtant la cuisine près de la cheminée était une petite pièce appelée cagibi où se trouvait ce que l'on appelait le potager comme on en voyait dans les nombreuses cuisines. C'était une pierre creusée dans lequel étaient déposées des braises. C'est sur ces braises que notre mère faisait mijoter dans de grandes "coquelles", civets, blanquettes, saupiquets ou autres plats nécessitant une longue cuisson à feu doux, si bons je crois que je n'en ai depuis jamais mangé d'aussi savoureux.

Un peu plus haut dans des sacs en tissu étaient toujours suspendus deux ou trois gros jambons en cours de séchage, de ceux qui dans quelques semaines seraient servis, en bonne tranche souvent accompagnée d'une omelette, d'un "chaoudel" (échaudé) ou d'une fouasse, aux "Millautins" désireux de faire une bonne collation après avoir couru les bois à la recherche du muguet ou passé une après-midi à pêcher les écrevisses qu'ils demandaient parfois à notre mère de leur faire cuire.

Ils n'étaient pas exigeants ces clients car lorsqu'ils mangeaient sur la terrasse, à l'ombre du grand acacia ils ne prêtaient pas attention aux poules gourmandes qui venaient parfois picorer quelques miettes ou aux guêpes ou mouches attirées par les fonds de verre de limonade ou de bière, panachés servis dans les verres



Rue des accacias.

à pastilles tant recherchés aujourd'hui par les coureurs de brocante, en aucun cas cela ne leur coupait l'appétit.

Lequel d'entre eux aurait trouvé bizarre que soit posée sur la table une carafe d'eau fraîche qui venait à l'instant d'être pompée de la citerne souterraine dans la cour, elle était si bonne!

C'est sur cette terrasse que, par les soirées d'été, quand elles étaient là à prendre le frais, des personnes sans âge dont certaines étaient nées avant le milieu du 19ème siècle ont pu en raconter tant d'histoires du passé. Il arrivait qu'elles parlent elles même d'événements vécus par leurs parents ce qui pouvait remonter à... .., bien des années avant.

Cela alors qu'autour de la table dans la grande cuisine pouvaient se rencontrer les "habitués itinérants" tels le "parapluégäire," réparateur de parapluies, "l'estaminaire", le rétameur qui ne manquait jamais de venir avant la fête de la Saint-Jean. Il était pour le moins un personnage particulier. Il se déplaçait avec un vélo triporteur ayant au dessus des deux roues, à l'avant, son coffre à outils dans lequel il rangeait son matériel qui n'était certes pas du dernier cri, mais efficace et représentait un certain poids. Il devait pédaler ferme pour faire avancer ce chargement mais il était aidé par un gros chien genre St-Bernard qu'il nourrissait d'ailleurs certainement aussi bien si ce n'est mieux que lui. Il l'attelait près de lui dans les côtes pour l'aider à monter et il l'asseyait sur son véhicule dès que le relief lui était plus favorable. Il ne manquait pas de travail quand il venait au village. Pratiquement tous les instruments ou ustensiles de cuisine étaient en fer blanc étamé : casseroles, seaux et arrosoirs mais aussi les "seilles", seaux utilisés pour la traite des brebis, il fallait qu'elles soient toujours en bon état et ne devaient en aucun cas présenter de traces de rouille. Le seul "remède" était de les faire rétamer et réparer lorsqu'une soudure à l'étain avait lâché. Comme il y en avait beaucoup d'utilisées, il y en avait de ce fait un certain nombre à entretenir.

Installé sous le balcon, aujourd'hui de Maryvonne, l'estaminaire restait là plusieurs jours entretenant le feu qui chauffait son "baptistou" le fer à souder, le chien son fidèle compagnon couché près de lui. C'était un spectacle pour les enfants qui le regardaient travailler

en sortant de l'école. Ce même bonhomme se chargeait aussi de l'entretien des pompes à sulfater en cuivre, matériel fragile et très utilisé pour traiter les vignes au vitriol produit aujourd'hui remplacé par la bouillie bordelaise moins dangereuse, plus facile à employer et moins agressive pour les utilisateurs.

Le "cadiéraire", chaisier, d'une adresse incroyable, transformant, uniquement avec des outils manuels, un tronc de noyer en de magnifiques chaises paillées de "bauze" très serrée comme on n'en trouve plus, assises confortables mais aussi appréciées des chats qui trouvaient là un tapis idéal pour se faire les griffes.

La matelassière cardait dans la remise de nos parents la laine lavée et fournie par ses clients et qui, disposée avec soins dans la grosse toile, lui permettait de confectionner avec ses grandes aiguilles acérées afin de transpercer l'épaisse toile, de chauds et confortables matelas.

Ne faut-il pas oublier le rémouleur qui périodiquement venait proposer ses services de même qu'il recollait les objets de plus ou moins grande valeur qui avaient été cassés. Personnage si bien campé par Fernandel dans le film Angèle. Mais vers la Toussaint arrivait celui qui restait le plus longtemps. Il s'agissait de "Combat" du Bourg qui avec son alambic venait près de la fontaine distiller le marc de raisin pour en extraire la "gniole". Son activité était "sévèrement" contrôlée par le "rat de cave" agent du fisc, en l'occurrence Monsieur Malvy qui chaque soir venait de Millau sur son vélo pour signer le registre des droits à distillation et plomber la lentille, une pièce principale de l'alambic, afin de neutraliser le fonctionnement de l'appareil le soir après dix huit heures.

Sauf que...à peine était-il parti que la dite pièce était démontée et remplacée par une autre non plombée en bon état de marche. A la lueur de la lampe à carbure la distillation pouvait alors reprendre et la quantité de gniole produite en contrebande étant bien supérieure à celle qui l'était légalement. Tout le monde était au courant sauf bien sûr l'inspecteur des fraudes, ou, bien que le sachant, ne se serait-il pas, la nuit, risqué à venir dresser contravention à des personnes ayant eu dans la journée maintes fois l'occasion de tester la qualité de leur alcool. Cela d'autant plus que pour certains vigneronns cette production représentait une assez grande part de leur revenu et les "montagnols venant à la foire le vingt cinq juin l'appréciaient beaucoup, après une dégustation prolongée sur place, la vente était assurée.

Dans notre maison pouvait aussi se trouver le soir quelque coquin maquignon de passage essayant de négocier une "patche" (affaire) avec l'un de ceux qui revenant du marché ou de porter du bois à Millau avec leur attelage s'arrêtait à Verrières pour faire "pousser" (reposer) leur bête, manger eux un "tap" (mesure valant un bon bouchon) de saucisse et boire une chopine, pas toujours seule; cela après avoir fait parfois leur quatre heures à l'hôtel Bonnemayre à Aguessac se

régalant de quelques délicieux arlequins (restes de bons repas) copieusement servis et arrosés en conséquence, ce qui pour le maquignon pouvait peut-être faciliter un achat ou une vente à de bonnes conditions. Heureusement le contrôle à l'éthylotest n'existait pas et les chevaux, qui eux aussi avait pu manger et boire, connaissaient le chemin. Le meneur pouvait dormir.

Il est à noter qu'assez souvent ces attelages étaient empruntés, pour leur retour, par les femmes parties à pied le matin vendre au marché à Millau des produits souvent trouvés dans la nature qui suivant la saison pouvaient aussi bien être des asperges sauvages, des "répouchous", poireaux de vigne, gratte-cul, framboises, mûres, friboule ou, mieux, des oreillettes ou tout autre produit pouvant être consommé, voire quelques œufs, lapin, poulet ou pigeon.

C'était d'ailleurs souvent ces mêmes personnes qui n'hésitaient pas au moment de cueillir les framboises, mûres ou les gratte-cul à partir de très bonne heure le matin parfois jusqu'à Destels ou vers Turlande afin d'être sur place au lever du soleil et ramasser des fruits frais qui tiendraient assez longtemps pour avoir un bel aspect au moment de la vente au marché.

Cela était pour elles bien moins pénible que d'aller avec des paniers sur leur tête remonter dans les vignes pentues la terre que la pluie avait entraîné au dessus des murailles, mais, plusieurs de ces femmes célibataires ou jeunes veuves n'avaient d'autre choix pour faire vivre leur famille que d'accepter ces pénibles travaux.

Pour se rendre à Millau elles suspendaient leur panier à l'arrière des charrettes qu'elles suivaient. Ou bien si cela était léger et fragile, elles le portaient dans le panier sur leur tête coiffée de la "Capelude". Ce petit commerce leur rapportait un peu d'argent qui leur permettrait peut-être, lorsque passerait le vendeur de la maison Alauze "linge de maison et confection" de Saint-Affrique d'envisager quelques achats. Mais il ne fallait surtout pas essayer de tricher en déclarant au bureau de l'octroi au Pont de la Cabre ce qui "entrait dans la ville" et qui devait payer la taxe évaluée à "vue de nez" par le fonctionnaire chargé de la percevoir. Autant dire qu'il valait mieux être bien avec!

Pour ce retour du marché en échange de quelques pièces, le charretier ne refusait pas de les ramener et au contraire n'était généralement pas mécontent d'avoir une compagnie durant le trajet qui prenait pas mal de temps.

Parmi ces transporteurs de bois, une grande partie de l'année, Marius Cance allait depuis les pins de Vinnac porter à Millau des charretées de fagots de branches de pin qu'il livrait aux boulangers dont c'était le principal moyen de chauffe des fours et, le pain qui en était retiré n'en était que meilleur. Il était aussi le commissionnaire du village et sa charrette faisait un bruit si particulier qu'à son retour dans la nuit on pouvait l'entendre dès qu'il arrivait au moulin.

Le dernier à aller encore avec son cheval livrer du bois à Millau a dû être Clément Flourou qui, malgré sa lourde jambe de bois, qu'il taillait lui-même dans un tronc de frêne, n'hésitait pas à se rendre à pied du pont de Brunel à Millau. C'était un homme athlétique et totalement imberbe, l'énergie non absorbée par son système pileux lui donnait-elle peut-être cette grande vigueur! Il était d'une agilité incroyable, pour passer d'un côté à l'autre du ruisseau, il plantait au milieu sa jambe de bois et avec élan se retrouvait facilement en face.

Le transport de voyageurs avec une voiture à cheval avait pratiquement vu sa fin du jour ou la compagnie "La Saint-Jeantaise" avait créé une ligne de cars qui assurait une liaison aller-retour de Saint-Geniez à Millau et desservait tous les petits villages. L'autobus d'une trentaine de places arrivait à Verrières vers huit heures le matin pour être, après plusieurs arrêts, près d'une heure après à Millau. Il était de retour vers quatre heures de l'après-midi. Outre les passagers il pouvait tout aussi bien transporter des légumes, des volailles que des petits veaux ou cochons. C'était pour les utilisateurs un peu ce que sont les taxis brousse en Afrique. Le chauffeur ayant été mobilisé en 1939, ce service avait pris fin dès le début de la guerre. A compter de ce moment là pour se rendre à Millau en car, il fallait aller prendre le car à la Graillière ou un cabanon avait été installé afin que les gens soient à l'abri dans l'attente du bus. Il est évident que cet abri avait aussi une toute autre utilité pour la jeunesse mais quel mal pouvait-il y avoir!

Il arrivait que le bus soit utilisé par des "trimards" vagabonds, mendiants plus ou moins à la recherche de travail saisonnier et qui demandent à coucher chez nous dans la paille au dessus de l'écurie des chevaux; aujourd'hui maison de Janine Lemaire. Cela leur était rarement refusé à la condition qu'ils déposent à la maison tout leur bagage et ce qu'ils avaient dans leurs poches afin qu'ils ne puissent rien avoir sur eux notamment des allumettes avec lesquelles ils risqueraient de mettre le feu. L'un d'eux venant souvent travailler à Verrières avait une façon particulière de marquer ses passages. Lorsque cela le prenait, il quittait le chantier et allait sonner les cloches à toute volée ou bien renverser la première croix rencontrée au bord d'un chemin ce qui lui créait toujours quelques ennuis. Mais, comme il passait pour être un peu "caluc", ce qui était peut-être vrai, les gens le prenaient comme tel et, en punition, il devait simplement aller remonter ce qu'il avait jeté au sol après avoir pris un bon savon qui lui aurait été nécessaire pour un usage habituel!

A suivre....

Ecole de Verrières 1937- André Pons 1^{er} rang à droite



1^{er} rg: Adrien verdier, Auguste Joulié, Victoria Guibert, Raymonde Izard, Marthe Aragon, Alice Izard, Albert Pons
 2^{ème} rg: Paul gasc, Georges Jassin, Leonce Verdier, Albert Izard, Madeleine raymond, Yvonn eMalmontet, Marthe lauret
 3^{ème} rg: Paul verdier, Marthe Gasc, renee pons, Marie louise Verdier, Andre Jassin, Georgette Joulié, Alice Izard



JOYEUSES FÊTES